ORIENTATION 1 : DÉTOURNER LES MATIÈRES ORGANIQUES DE L'ENFOUISSEMENT						
N°	**Mesure**	**Description**	**Responsable**	**Échéancier**	**Avancement**	**Commentaires**
1.1	Promouvoir l'herbicyclage et le feuillicyclage	Encourager la réduction à la source des résidus verts qui peuvent être gérés sur place, par la pratique de l'herbicyclage et du feuillicyclage.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2023 :** ➠ Diffusion d'une Chronique verte dédiée au feuillicyclage, publication de capsules hebdomadaires sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRCAO et information disponible en continu sur le site internet de la MRCAO. **2024 et 2025 :** ➠ Information disponible en continu sur le site internet de la MRCAO.
1.2	Mettre en œuvre la récupération et la valorisation des matières organiques	Se doter d'une infrastructure de compostage des matières organiques issues des collectes dans l'ensemble des municipalités de la MRCAO et voir à la valorisation du compost produit.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2023 :** ➠ Acquisition du terrain pour la construction de la plateforme de compostage. ➠ Dépôt du Rapport des activités de validation de la déclaration des réductions d'émissions de GES du projet de compostage; ➠ Acceptation des demandes d'aide financière dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage : × Volet 1 : construction de la plateforme de compostage, et; × Volet 2 : achat des bacs nécessaire à la collecte porte-à-porte. ➠ Dépôt au ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs (MELCCFP) de la demande d'autorisation pour l'aménagement et l'exploitation du lieu de compostage; ➠ Octroi du mandat pour services professionnels spécialisés pour l'implantation de la plantation de saules au site de compostage; ➠ Octroi du mandat pour services professionnels spécialisés en ingénierie pour l'implantation de l'installation de compostage. **2024 :** ➠ Réception des plans pour demande de permis et estimation des coûts; ➠ Réception de l'Autorisation pour construction et exploitation d'un centre de compostage; ➠ Octroi d'un mandat pour la révision du projet de traitement des matières organiques, en raison d'un écart significatif entre l'estimation initiale de 2021 et celle révisée de juillet 2024; ➠ Production de rapports trimestriels (PTMOBC-Volet 1) et d'un rapport annuel (PTMOBC-Volet II).

ORIENTATION 1 : DÉTOURNER LES MATIÈRES ORGANIQUES DE L'ENFOUISSEMENT						
N°	**Mesure**	**Description**	**Responsable**	**Échéancier**	**Avancement**	**Commentaires**
1.2	Mettre en œuvre la récupération et la valorisation des matières organiques	Se doter d'une infrastructure de compostage des matières organiques issues des collectes dans l'ensemble des municipalités de la MRCAO et voir à la valorisation du compost produit.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2025 :** ➠ Poursuite de l'évaluation de la mise en place d'une plateforme de compostage; ➠ Modification de projet et obtention d'un nouveau certificat d'autorisation; ➠ Mars 2025 : Évaluation, en parallèle, d'un projet d'Innovation territorial de la gestion des matières organiques en synergies avec le milieu rural ➠ Production de rapports trimestriels (PTMOBC-Volet 1) et d'un rapport annuel (PTMOBC-Volet II).
1.3	Réaliser une campagne d'information sur la récupération des matières organiques	Mobiliser la communauté à la récupération et au recyclage des matières organiques et mettre en place de nouvelles pratiques de tri à la source qui devront être intégrées dans le quotidien de tous. Accompagner les citoyens et les ICI dans ce changement et fournir toutes les explications, informations et trucs.	MRCAO	2023-2030	Non débuté	
1.4	Améliorer les connaissances sur les installations septiques	Consigner les rendez-vous et l'historique des vidanges d'installation septiques dans le logiciel de suivi.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2023 :** ➠ Participation à un webinaire du CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue sur l'état de situation et l'amélioration de la gestion des boues de fosses septiques. **2023, 2024 et 2025 :** ➠ Prise de données par le service de vidange et de traitement des boues. Rédaction et envoi de la liste des installations vidangées et traitées par la MRCAO à chacune des municipalités.
1.5	Maintenir le programme de vidange des installations septiques et de traitement des boues	Maintenir le service de vidange et de traitement des boues d'installations septiques et faire en sorte d'augmenter le nombre de citoyens qui utilisent ce service chaque année.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2023 :** ➠ Diffusion d'une Chronique verte dédiée aux fosses septiques, publication de capsules hebdomadaires sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRCAO et information disponible en continu sur le site internet de la MRCAO. **2023, 2024 et 2025 :** ➠ Maintien du programme, section dédiée sur le site internet de la MRCAO et envoi d'un pamphlet à chacun des citoyens des municipalités touchées par un rabais (alternance aux deux ans).

ORIENTATION 1 : DÉTOURNER LES MATIÈRES ORGANIQUES DE L'ENFOUISSEMENT						
N°	**Mesure**	**Description**	**Responsable**	**Échéancier**	**Avancement**	**Commentaires**
1.6	Évaluer les utilisations possibles des boues municipales et septiques aux fins de valorisation	Évaluer, d'ici 2025, les solutions de valorisation potentielles et locales de boues déshydratées. Inciter les municipalités du territoire à valoriser les boues issues des stations d'épuration.	MRCAO Municipalités	2023-2030	En continu	

ORIENTATION 2 : ASSURER L'ACCÈS AUX SERVICES ET AUX INFRASTRUCTURES						
N°	**Mesure**	**Description**	**Responsable**	**Échéancier**	**Avancement**	**Commentaires**
2.1	Tenir des discussions et des échanges avec les acteurs du milieu qui œuvrent ou qui sont concernés par la GMR	Maintenir un lien avec les acteurs du milieu afin qu'ils partagent leur expertise et que la mise en œuvre du PGMR soit dynamique et adaptée à la réalité terrain.	MRCAO	2023-2030	Activités ponctuelles	**2023 :** ➠ Présentation d'informations sur les encombrants et l'avancement du projet de plateforme de compostage lors d'une table des Directions générales de municipalités et envoi par courriel de l'information. **2024 :** ➠ Participer au colloque 2024 de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités dont un des principaux sujets concernait la GMR. **2025 :** ➠ Maintien des échanges avec les acteurs du milieu qui œuvrent en GMR
2.2	Encourager les initiatives de réduction à la source	Encourager les initiatives de réduction à la source afin qu'elles soient plus visibles et gagnent en popularité par la promotion des initiatives en place et la création d'opportunités pour de nouveaux projets.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2023 :** ➠ Diffusion d'une Chronique verte « Portrait » de la Maison St-André d'Abitibi-Ouest qui est un parfait exemple de l'application du Principe des 3RV et du Zéro gaspillage et publication de capsules hebdomadaires sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRCAO et information disponible en continu sur le site internet de la MRCAO. **2024 :** ➠ Diffusion d'une Chronique verte « Portrait » de la Ressourcerie le Filon vert qui est un parfait exemple de l'application du Principe des 3RV et du Zéro gaspillage et publication de capsules hebdomadaires sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRCAO et information disponible en continu sur le site internet de la MRCAO.
2.3	Optimiser les activités au CVMR	Poursuivre et améliorer les services offerts au CVMR et collaborer avec les municipalités locales en vue de maximiser le tri à la source afin de permettre l'augmentation du taux de valorisation en général et des CRD en particulier.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2023 :** ➠ Acquisition d'un terrain à proximité du CVMR en vue de la construction d'un garage et d'espaces de bureaux. ➠ Diffusion d'une Chronique verte dédiée au CVMR, publication de capsules hebdomadaires sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRCAO et information disponible en continu sur le site internet de la MRCAO.

ORIENTATION 2 : ASSURER L'ACCÈS AUX SERVICES ET AUX INFRASTRUCTURES						
N°	**Mesure**	**Description**	**Responsable**	**Échéancier**	**Avancement**	**Commentaires**
2.4	Examiner et proposer des modalités et des services pour la collecte des encombrants	Évaluer, avec les municipalités locales, les options de collecte afin d'offrir un service de qualité aux citoyens tout en détournant de l'élimination un maximum d'encombrant ou de leurs composantes.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2023 :** ➠ Diffusion d'une Chronique verte dédiée aux encombrants, publication de capsules hebdomadaires sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRCAO et information disponible en continu sur le site internet de la MRCAO.
2.5	Favoriser l'émergence de solutions territoriales pour le réemploi, le recyclage et/ou la valorisation des encombrants	Entreprendre, avec les municipalités locales et les organismes du milieu, différentes démarches en vue de maximiser le potentiel de réemploi, de recyclage et/ou de valorisation des encombrants.	MRCAO	2023-2030	Non débuté	
2.6	Favoriser l'émergence de solutions territoriales pour le réemploi, le recyclage et/ou la valorisation de résidus de CRD	Trouver des solutions de proximité pour les résidus de CRD afin d'en maximiser le réemploi, le recyclage et/ou la valorisation.	MRCAO	2023-2030	Non débuté	
2.7	Rendre disponibles des équipements pour la récupération dans les lieux publics et tenir des évènements écoresponsables	Soutenir les municipalités locales afin d'intensifier les efforts afin que davantage de services de récupération et d'options de réduction à la source soient offerts aux citoyens et touristes qui profitent des lieux publics et participent aux évènements.	Municipalités MRCAO	2023-2030	Non débuté	

ORIENTATION 3 : PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN GMR ET RENDRE COMPTE DES RÉSULTATS						
N°	**Mesure**	**Description**	**Responsable**	**Échéancier**	**Avancement**	**Commentaires**
3.1	Diffuser de l'information en continu	Poursuivre et améliorer les communications en lien avec la GMR avec les différents partenaires du milieu.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2023, 2024 et 2025 :** Publications mensuelles de Chroniques vertes sur le site internet de la MRC d'Abitibi-Ouest ainsi que par courriel à une liste d'abonnés. Publication de capsules (résumé) deux fois par semaine sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRC d'Abitibi-Ouest; **2025 :** ➠ Mise en place d'une plateforme web « ZeroDechetAO.ca » visant à regrouper toutes les informations en lien avec la GMR (PGMR, Calendriers de collecte, Information CVMR et matières acceptées/refusées.
3.2	Organiser des ateliers, produire des outils de communication et répondre à des invitations pour différentes clientèles	Proposer et participer à différentes activités d'information, sensibilisation et éducation.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2024 :** Responsable d'un atelier sur « Le coût de la gestion des matières résiduelles et les stratégies de gestion pour les Industries, Commerces et Institutions (ICI) dans le cadre du colloque de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. **2025 :** ➠ Offre de formation à l'ensemble des citoyens sur « La bonne gestion des matières résiduelles » offerte gratuitement, en collaboration avec les municipalités et la Ressourcerie le Filon vert.
3.3	Accompagner les ICI dans leur gestion des matières résiduelles	Offrir un soutien et des outils aux ICI en lien avec la gestion des matières résiduelles, notamment dans le cadre de la mise en place de la collecte des matières organiques.	MRCAO	2023-2030	Non débuté	
3.4	Maintenir un comité de soutien à la mise en œuvre du PGMR	Maintenir un comité environnement et poursuivre son implication dans la planification territoriale de la GMR en veillant à la mise en œuvre des mesures proposées au PGMR et à l'ajustement de ces dernières, si requis.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2023 :** Trois rencontres; **2024 :** Trois rencontres; **2025 :** Deux rencontres.
3.5	Réaliser les rapports annuels d'activités	Produire un rapport annuel de mise en œuvre du PGMR afin de suivre l'avancement des mesures qui y sont proposées.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2023, 2024 et 2025 :** ➠ Production du rapport annuel de mise en œuvre du PGMR et des annexes.

ORIENTATION 4 : RESPONSABILISER LES GÉNÉRATEURS						
N°	**Mesure**	**Description**	**Responsable**	**Échéancier**	**Avancement**	**Commentaires**
4.1	Documenter les apports au CVMR afin d'orienter les efforts pour améliorer la qualité du tri et pour réduire l'élimination.	Documenter les matières entrantes au CVMR afin d'évaluer la qualité du tri des matières recyclables et d'identifier les matières valorisables présentes dans les déchets reçus pour élimination.	MRCAO	2023-2030	En continu	
4.2	Tenir à jour la règlementation applicable à la gestion des matières résiduelles	Accompagner les municipalités locales dans la rédaction et/ou la mise à jour de la règlementation applicable à la gestion des matières résiduelles.	Municipalités	2023-2030	En continu	**2023 :** ➠ Adoption du Règlement 05-2023 édictant le plan de gestion des matières résiduelles modifié 2023-2030 de la MRC d'Abitibi-Ouest et tenue de rencontres du comité environnement pour le suivi des dossiers. **2024 :** ➠ Adoption du Règlement 03-2024 soit le Règlement relatif à la déclaration de compétence de la MRC d'Abitibi-Ouest dans le domaine des matières résiduelles. ➠ Adoption du Règlement 04-2024 relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest. ➠ Embauche d'une Inspectrice à la gestion des matières résiduelles en lien avec les nouvelles responsabilités découlant de l'entente-cadre avec Éco Entreprise Québec.
4.3	Implanter une tarification incitative pour les CRD triés	Réviser la tarification pour les résidus de CRD afin d'encourager les entrepreneurs à trier leurs matières et ainsi détourner de l'élimination des quantités importantes de résidus.	MRCAO	2023-2030	En continu	**2023, 2024 et 2025 :** Révision de la tarification pour les résidus de CRD.
4.4	Inciter les organismes municipaux et l'ensemble des ICI à mettre en place un système de gestion responsable des matières résiduelles.	Promouvoir auprès des municipalités et des ICI l'adoption de politiques de réduction et de réemploi, de gestion des matières résiduelles et d'acquisition de biens et de services.	MRCAO	2023-2030	Non débuté	